



# NEOVACS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Sécurisation et optimisation des ressources financières

**Suresnes, le 9 septembre 2025 – 8H30 CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV) annonce la finalisation d'un nouvel accord de financement dédié au plan de développement pharmaceutique d'actifs scientifiques.**

Anticipant la fin du programme d'OCEANE-BSA qui est arrivé à échéance le 5 septembre 2025, Néovacs avait ouvert des discussions avec plusieurs potentiels partenaires financiers. Après la réception d'offres de la part de deux d'entre eux, la Société est entrée dans une phase active de négociations avec chacun d'eux afin d'optimiser les termes des contrats proposés. A l'issue de ce cycle fructueux de négociation, le Conseil d'administration de Néovacs a donné son accord pour signer un nouveau contrat de financement d'un montant nominal maximal de 10 M€ sur une période de 24 mois.

Ce contrat, qui devrait être signé dans les tous prochains jours et dont les détails seront alors communiqués, doit présenter des caractéristiques plus avantageuses que celles initialement négociées dans le cadre du précédent contrat de financement.

Grâce à ce contrat, Néovacs sécurise de nouveaux financements pour ses activités dans les domaines de l'asthme et des allergies, ses programmes axés sur des stratégies ARNm, en cours de transfert au sein d'Arnity Therapeutics. Pour mémoire, l'objectif de ce transfert est de faciliter l'entrée d'investisseurs extérieurs qui ne souhaiteraient pas investir au capital d'une société cotée et ainsi disposer des fonds suffisants pour, d'une part, terminer les travaux en cours liés à la preuve de concept (*proof of concept*) et, d'autre part, initier un essai clinique une fois ces travaux terminés. Le budget estimé de ces différentes étapes est de l'ordre de 20 M€. Le programme le plus avancé en asthme doit notamment passer du stade de la preuve de concept vers la synthèse d'un lot clinique selon les bonnes pratiques de fabrication (GMP), avant l'initiation d'un essai clinique de phase I/IIa chez des patients asthmatiques.

**Avertissement :**

*La société Néovacs a mis en place (i) un financement sous forme d'OCEANE-BSA avec la société European High Growth Opportunities Securitization Fund, qui, après avoir reçu les actions issues de la conversion ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la société, et (ii) un financement en ORA qui ont toutes été transférées à une fiducie (ainsi qu'en OS souscrites par la fiducie), laquelle est à présent chargée de leur equitization.*

*Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, sont, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action. Au cas particulier de la fiducie, les actions sont cédées sur le marché selon les modalités fixées dans la convention de fiducie.*

*Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société, ainsi qu'une forte dilution en raison du nombre de titres émis au profit de la société European High Growth Opportunities Securitization Fund et/ou de la fiducie.*

*Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir (ou de rester investis) dans les titres de la société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.*

**À PROPOS DE NÉOVACS**

Néovacs est une société de biotechnologie française qui conduit une double activité de R&D et d'investissement. Ses produits propres sont des candidats immunomodulateurs dans l'asthme et les allergies, ainsi que des lipides ionisables, issus de ses nouvelles plateformes technologiques mRNA et Lipides. L'approche innovante utilise le système immunitaire du patient pour réguler la surproduction nocive de protéines (immunothérapie active) telles que les IL-4/IL-13/IgE. En parallèle, la Société met à profit son expertise interne pour investir dans des sociétés innovantes en Biotech et Medtech à forts potentiels. **Pour plus d'informations :** [www.neovacs.fr](http://www.neovacs.fr)

Jérôme FABREGUETTES-LEIB  
Relations Investisseurs  
[neovacs@actus.fr](mailto:neovacs@actus.fr)  
01 53 67 36 78

Anne-Charlotte DUDICOURT  
Relations Presse financière  
[acdudicourt@actus.fr](mailto:acdudicourt@actus.fr)  
06 24 03 26 52